



## Le mot du Président

### Ashwani Singh



Chers voisins, Chers amis de la Résidence Apollo,

Depuis la distribution d'Apollo Infos d'octobre 2017, deux événements de l'ARA ont eu lieu : en présence de notre invité le Monsieur Maire de Thônex Marc Kilcher le 30 novembre 2017, puis nous avons tenu un stand au marché de Noël « Thônoël » le 16 décembre 2017.

Tenue au restaurant scolaire de l'école Adrien-Jeandin, notre rencontre avec Monsieur Kilcher a été l'occasion de prendre connaissance des activités et des projets de la commune en matière de police, d'écoles, de collecte de déchets, de voirie et d'espaces verts. Comme de tradition, nous avons clôturé la soirée avec un apéritif convivial offert par l'association, les délicieux amuse-bouche fort appréciés ayant été élaborés à cette occasion par Mme Sara Al-Sammak, 8 Adrien-Jeandin<sup>1</sup>.

La vente de vin chaud et des pâtisseries salées et sucrées confectionnées par les habitants sur le stand de l'ARA à Thônoël nous a permis de dégager environ CHF 500 en faveur d'EPI-SOL (épicerie solidaire)<sup>2</sup>, l'association choisie cette année par la commune en tant que bénéficiaire de la recette de Thônoël. Mais Thônoël, c'est aussi un moment convivial qui nous permet de rencontrer les habitants de la commune ainsi que les autres associations de Thônex. Voir en page 7 les photos du stand de l'ARA à Thônoël 2017.

Mais parlons aussi du programme pour les mois à venir. Notre assemblée générale ordinaire a été fixée au mardi 24 avril 2018. A cette occasion, Monsieur Philippe Decrey, Conseiller administratif de Thônex, a accepté notre invitation et nous parlera des sujets dont il a la responsabilité, à savoir la culture, le social et la circulation, avec un accent tout particulier sur les « Correspondants de nuit », médiateurs formés et spécialisés dans les conflits de voisinage, impliquant notamment des jeunes. Ce sujet nous intéresse de

près, vu les nuisances et incivilités que nous subissons régulièrement depuis des années les soirs d'été lorsque des rassemblements de jeunes venant de l'extérieur s'installent dans notre parc, provoquant de fortes nuisances sonores et en y laissant traîner quantité de débris. Plus récemment, des groupes de jeunes ont pris l'habitude de s'installer dans les entrées des immeubles, tout particulièrement aux 8 et 10 Adrien-Jeandin, en vandalisant les boîtes aux lettres et les aspergeant de mousse à raser, puis en y laissant traîner mégots, paquets de chips, cartons de pizza, bouteilles, cannettes et autres déchets.

L'interview que Monsieur Decrey nous a accordée figure en page 2. Il sera accompagné de quelques Correspondants de nuit, et la soirée se poursuivra comme de tradition avec le verre de l'amitié et les amuse-bouche offerts par l'ARA. Je rappelle que cette rencontre est publique et ouverte à tous.

L'assemblée générale sera également l'occasion de vous proposer le programme de l'ARA pour le reste de l'année, actuellement en cours d'élaboration par le comité. Parmi les sujets qui nous ont été proposés figurent un stand de l'ARA à la Fête des écoles (anciennement dite « Promotions ») le 29 juin et un concours de pétanque en septembre sur le terrain de boules d'Apollo situé devant le 20 Adrien-Jeandin. Un journal « Apollo Infos » pourrait paraître en octobre, puis nous pourrions organiser une soirée en novembre sur un thème à définir. Enfin, notre participation à Thônoël en décembre, où nous tenons régulièrement un stand depuis maintenant plus de 10 ans, paraît déjà quasi-certaine.

Dans l'attente de vous retrouver je l'espère nombreux à l'assemblée générale le 24 avril, je vous souhaite, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

*Une des conditions pour que nous puissions tenir un stand de l'ARA à la fête des écoles le 29 juin est d'avoir au moins 10 volontaires, prêts à y consacrer quelques heures en se relayant de 16h00 à minuit. Merci aux personnes intéressées de se faire connaître, lors de l'assemblée générale ou en contactant un des membres du comité<sup>3</sup>.*

<sup>1</sup> v. [www.facebook.com/Cuisinesara-1079068235486120](https://www.facebook.com/Cuisinesara-1079068235486120)

<sup>2</sup> Centre paroissial, 77 rue de Genève, Chêne-Bourg.

<sup>3</sup> Mme Liz Sommaro et MM. Fabrice Coletta, Marc Labhart, Ashwani Singh et Leo Verhoeven.

## Qui sont ces « Correspondants de nuit » et que font-ils ?

Interview de Monsieur le  
Conseiller administratif  
Philippe Decrey



**ARA :** Monsieur le Conseiller administratif, merci de nous accorder cette interview. Vous êtes en charge de la culture, de la circulation et des affaires sociales, dont le service des correspondants de nuit. Or qui sont ces Correspondants de nuit (CdNt), que font-ils, combien sont-ils ?

**Philippe Decrey :** ce sont de médiateurs formés et spécialisés, actuellement au nombre de six ; ils sont à la disposition de la population et interviennent sur appel pour des problèmes de voisinage, d'incivilités et de bruit ; ils effectuent par ailleurs des rondes régulières aux différents points de la commune identifiés comme étant à risque, réputés « chauds », lieux de problèmes récurrents ; enfin, ils participent aux fêtes communales (fête des écoles, 1<sup>er</sup> août...) où ils encadrent des jeunes en difficulté auxquels nous donnons certaines tâches, par exemple celle de collecter et de trier les déchets.

**ARA :** Quelles sont les raisons qui ont incité la Commune à introduire ce service, qui n'existe apparemment que dans très peu de communes ; avons-nous à Thônex des problèmes particuliers ou plus de problèmes qu'ailleurs ?

**Philippe Decrey :** Thônex n'a ni plus ni moins de soucis que les autres grandes communes urbaines du canton. Il se trouve que j'ai eu l'occasion il y a quelques années de rencontrer les responsables des services sociaux de la commune de Vernier qui m'ont présenté leur programme de CdNt, qui sont au nombre de douze, et dont ils étaient très satisfaits. C'est ainsi que de fil en aiguille, Thônex est devenue en 2014 la deuxième commune du canton à mettre ce service en place. Aujourd'hui, ce service intéresse d'autres communes genevoises, et même des communes d'autres cantons romands. Il sera prochainement mis en place à Plan-les-Ouates.

**ARA :** avez-vous pu tirer un bilan et compiler quelques statistiques concernant l'activité des CdNt ces dernières années (nombre et types d'interventions, quartiers, horaires, etc.) ?

**Philippe Decrey :** en 2017, il y a eu 420 interventions suite à des appels, dont environ la moitié pour des incivilités et du bruit. Je pourrais peut-être vous donner des chiffres plus détaillés lors de notre rencontre, car toutes les interventions font l'objet d'un rapport. Ces

rapports sont en effet importants et même nécessaires, pour servir de « main courante » dans les dossiers qui pourraient avoir des suites policières ou judiciaires. Je rappelle toutefois que les CdNt n'ont pas de compétences policières et ne sont pas habilités, par exemple, à relever les identités.

Par contre, ils ont en tout temps accès à la police municipale et la police cantonale au moyen de lignes directes. Le CLS<sup>4</sup> signé récemment par le Conseiller d'Etat Pierre Maudet et mon collègue du Conseil administratif et actuel Maire Marc Kilcher, portant sur la collaboration à Thônex entre les polices cantonales et municipales, mentionne d'ailleurs spécifiquement le rôle des CdNt.

**ARA :** Monsieur Decrey, avez-vous des conseils particuliers à adresser aux habitants de la Résidence Apollo ?

**Philippe Decrey :** c'est le conseil que je donne à tous : n'hésitez pas à appeler ! Trop souvent, on entend, par exemple au sujet de la police ou autres services de sécurité, que « ça sert à rien de les appeler, ils ne viennent jamais » ; or non seulement ils viennent, mais il est certain qu'ils ne viendront pas si on ne les appelle pas. Ces légendes urbaines sont négatives car elles engendrent du cynisme et de la résignation. Je peux vous assurer que nos CdNt répondent et interviennent systématiquement lorsqu'on les appelle. Alors encore une fois : appelez !

**ARA :** Merci Monsieur Decrey pour ces explications et pour avoir accepté d'être l'invité d'honneur à notre assemblée générale le 24 avril 2018, à laquelle les habitants de la Résidence Apollo viendront certainement nombreux et porteurs de nombreuses questions !

**CORRESPONDANTS DE NUIT**  
0800 12 1226

**Horaires d'été :** lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 16h00 à 02h00 ; mardi et dimanche de 14h00 à 24h00

**Horaires d'hiver :** lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 16h00 à 24h00 ; mardi de 14h00 à 22h00

Ils sont également atteignables par mail à l'adresse [cdnt@thonex.ch](mailto:cdnt@thonex.ch)

<sup>4</sup> Contrat local de sécurité.

## Transports publics - quelques changements

L'introduction dans moins de deux ans du tram jusqu'à Annemasse et du Léman Express (CEVA) seront accompagnés de quelques nouveautés dans le réseau des transports publics.

### A quoi ressemblera la douane de Moillesulaz ?



*Côté suisse* : au premier plan, le rond-point arborisé en forme d'hippodrome, traversé par les voies du tram ; à droite, le nouveau bâtiment douanier ; à gauche, les quais pour les trams qui continuent sur Annemasse et pour ceux qui rebroussement chemin à Moillesulaz, avec la boucle actuelle qui traverse le chemin du Foron. A terme, cette boucle sera supprimée dès que les vieux trams unidirectionnels seront définitivement retirés du service, à l'horizon 2030.



*Un peu plus loin côté français* : on remarquera les voies du tram enjambant le Foron et longeant le côté nord (gauche) de la rue de Genève à Gaillard, rue qui sera à sens unique dans le sens Annemasse-Moillesulaz ; le trafic dans le sens Moillesulaz-Annemasse sera dévié à droite par la rue de Vallard, immédiatement après le groupe d'immeubles « Porte de France » (au premier plan à droite), puis par la rue du Châtelet.

Aux heures de pointe, il y aura un tram toutes les trois minutes dans chaque sens ; deux trams sur trois s'arrêteront à Moillesulaz et un sur trois, toutes les neuf minutes donc, poursuivra sa route jusqu'au Lycée des Glières, en passant par le cœur d'Annemasse (Place Deffaugt).

Bonne nouvelle : il sera possible, pour les habitants du centre urbain de Thônex, de se rendre à la halte de Chêne-Bourg en transports publics. Une nouvelle ligne de bus est prévue, reliant les Communaux d'Ambilly au centre sportif de Sous-Moulin, desservant au passage la Place de Graveson et la halte du Léman Express à Chêne-Bourg, toutes les 15 min aux heures de pointe et toutes les 30 min aux heures creuses, une fréquence calquée sur celle des trains.

## Un mauvais moment à passer : les travaux à l'avenue de Thônex

Les travaux de pose de nouveaux collecteurs pour les eaux de pluie et les eaux usées sur l'avenue de Thônex<sup>5</sup> et le bas de l'avenue Adrien-Jeandin démarrent et dureront au total 18 mois jusqu'à la fin de l'été 2019, durant lesquels l'avenue de Thônex sera mise en sens unique dans le sens nord-sud pendant six à huit mois. Tout le trafic de transit sud-nord, qui passait déjà majoritairement par l'avenue Adrien-Jeandin mais dont une moindre partie passait aussi par l'avenue de Thônex, passera donc jour et nuit par Adrien-Jeandin, y compris les poids lourds, les tracteurs agricoles et les engins et véhicules de chantier...

Il sera nécessaire de creuser à 6m de profondeur, y compris sous l'actuel giratoire, raison pour laquelle il a fallu abattre les arbres qui s'y trouvent et qui seront remplacés à la fin des travaux.

On profitera de ces travaux pour élargir ce tronçon de l'avenue de Thônex, qui prendra le gabarit de la partie plus large (entre la Migros et le Change Migros), où les platanes seront préservés sur le terre-plein central, alors qu'ils sont déjà supprimés sur le reste du tronçon. Cet élargissement permettra d'y aménager une voie de bus et une piste cyclable.

Une lueur d'espoir néanmoins, et celles et ceux d'entre vous qui ont assisté à la réunion de l'ARA avec les responsables de la Direction générale des transports (DGT) en septembre 2016 s'en souviennent peut-être : il sera possible d'étudier l'interdiction des poids lourds sur Adrien-Jeandin dès la fin des travaux ; un mauvais moment à passer donc, mais dans l'attente et l'espoir d'une amélioration.

<sup>5</sup> Entre la rue de Genève et le giratoire dit du « Petit-Senn ».

## Tag sur l'armoire SIG abritant le compteur de gaz

Vous l'avez certainement remarqué, l'armoire SIG située sur la gauche de l'accès routier à la Résidence Apollo, abritant le compteur de gaz, est taguée depuis quelques temps déjà. En effet, les quelque 4000 armoires que SIG possède à travers le canton sont souvent l'objet de déprédations, raison pour laquelle l'entreprise a décidé de valoriser son mobilier urbain en le décorant.

Les tagueurs ont d'ailleurs un certain code d'honneur qui fait qu'ils ne s'en prennent pas aux armoires ainsi décorées, apparemment respectées à 95% selon SIG. Elles ne sont plus non plus la cible d'affichages sauvages. Les responsables des copropriétés de la Résidence Apollo ont demandé à notre régie de prendre contact avec SIG en vue de décorer « notre » armoire. Entretemps, vos suggestions pour décorer l'armoire sont les bienvenues !



Armoire SIG devant le 25 avenue Adrien-Jeandin (côté droit en montant, face au chemin d'accès au parking de la Résidence Apollo). Pour « notre » armoire, nous pourrions choisir un thème dans le catalogue que propose SIG. Pour en savoir plus, lire l'article GHI du 20 août 2014 : [www.ghi.ch/le-journal/la-une/lart-de-tromper-les-genevois](http://www.ghi.ch/le-journal/la-une/lart-de-tromper-les-genevois)



CHAUFFAGE  
VENTILATION  
CLIMATISATION  
INSTALLATION  
MAINTENANCE  
FACILITIES MANAGEMENT  
CONCEPT ENERGETIQUE

Chemin du Foron 14 - CP 216 - 1226 Thônex  
☎ +41 (0)22 869 06 00 - 📠 +41 (0)22 869 06 10  
✉ [cgceneergie@cgceneergie.ch](mailto:cgceneergie@cgceneergie.ch)  
🌐 [www.cgceneergie.ch](http://www.cgceneergie.ch)



## Caran d'Ache : 600 logements ou 450 ?

Le projet initial d'urbanisation de cette parcelle de 3,4 hectares le long du chemin du Foron prévoyait 600 logements, y compris une tour de 14 étages et une proportion importante de logements sociaux.

Face à réaction des habitants de la zone villa contiguë, une négociation entre les autorités communales et Caran d'Ache a abouti à un projet plus modeste, comprenant 450 logements, des immeubles de sept à huit étages sur rez, 10% de la surface construite réservée aux commerces et bureaux, une partie des logements en coopérative et en IEAD<sup>6</sup>, et enfin une réserve de terrain pour la construction d'une école de huit classes : un projet plus harmonieux et un compromis acceptable à la fois par les riverains, la commune et l'entreprise Caran d'Ache elle-même.

Or les autorités cantonales souhaitent à tout prix densifier cette parcelle au maximum et classer ce terrain en « zone de développement », ce qui implique notamment de nombreux logements sociaux.

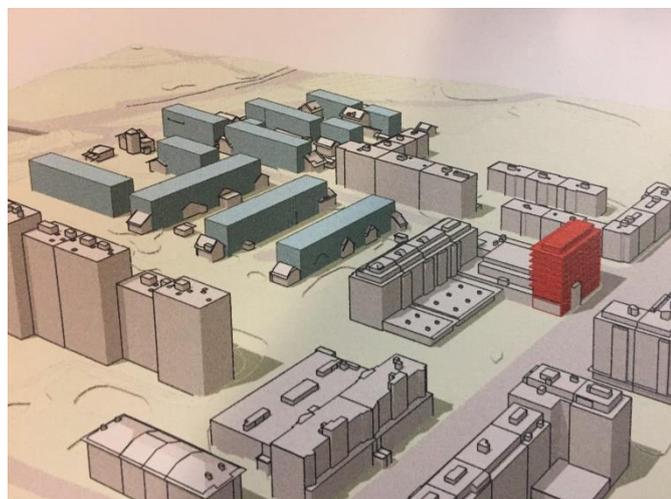
C'est le Grand Conseil qui aura le dernier mot...affaire à suivre !

<sup>6</sup> Immeubles avec encadrement pour personnes âgées (dits aussi « D2 ».)

## Aux dernières nouvelles, la Migros resterait à Thônex

D'importants travaux sont prévus au Chêne-Vert, dans l'immeuble abritant la Migros et l'ex-bowling. La structure actuelle va être démolie et reconstruite avec une surface commerciale au rez, des bureaux au premier et sept étages de logements, donc au total un immeuble de huit étages sur rez. Le parking souterrain serait agrandi.

Un temps, il était à craindre que la Migros quitterait Thônex et que l'enseigne se concentrerait sur son nouveau magasin de Chêne-Bourg<sup>7</sup>. Il n'en serait apparemment rien, la Migros ayant décidé de maintenir sa présence sur notre commune et de réintégrer la surface commerciale dès la fin des travaux.



*En rouge, le futur immeuble ; au premier plan, « Thônex Centre » et la rue de Genève ; à gauche, la Résidence Apollo ; en bleu, derrière l'immeuble du Chêne-Vert, les deux barres du futur quartier de Miribel et les trois barres en « U » du quartier de Clair-Val, en construction ; de l'autre côté de l'avenue de Thônex, sur Chêne-Bourg, également en bleu, on remarquera l'EMS « la Coccinelle ».*

Le projet est pour le moment au stade de « demande préalable » (DP), en cours d'instruction, et ne sera donc pas réalisé dans l'immédiat, mais peut-être en 2019-2020, ce qui impliquera alors probablement deux ans sans Migros à Thônex.

Retrouvez nous sur la page Facebook de l'Association Résidence Apollo



<sup>7</sup> La Migros de Chêne-Bourg déménagera dans les locaux de l'actuel brico-jardin (« Do-it + Garden ») ; il n'y aura donc plus de brico-jardin à Chêne-Bourg.

SANITAIRES - FERBLANTERIE

INSTALLATIONS, DEPANNAGES  
ET ETUDES DE PROJETS

## DALLAIS SA

26, av. Petit-Senn  
1225 Chêne-Bourg  
T : 022 348 61 91  
F : 022 348 20 28  
www.dallais.ch

nos véhicules roulent au gaz naturel

## Le point sur les travaux du garage

Depuis le compte rendu dans le numéro de septembre 2017 d'Apollo Infos, le chantier a avancé malgré quelques retards.

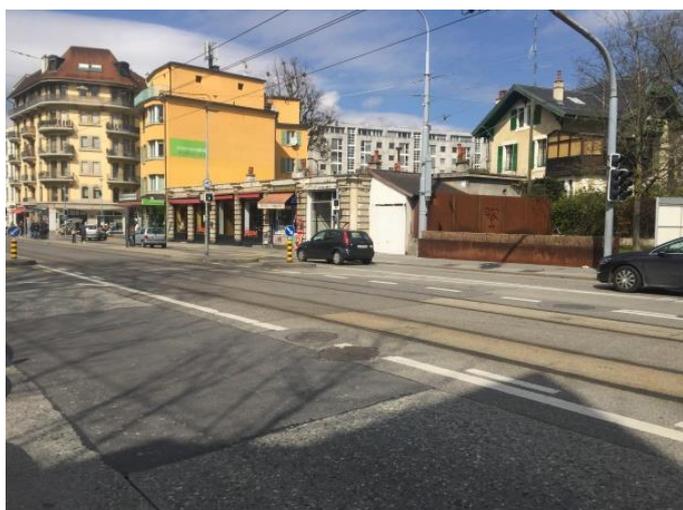
En surface : la couche de finition de l'enrobé sur le parking extérieur n'a pas pu être réalisée fin février comme prévu initialement, en raison des grands froids ; elle a été reportée à avril, et sera peut-être en cours lorsque vous lirez ces lignes ; elle sera suivie des marquages de la zone bleue, des aménagements des escaliers de sortie (peinture, éclairage, résine au sol, couverture, peinture et finitions). Les portes d'entrée et de sortie du garage ne seront posées qu'en juin.

Le choix et le financement du modèle de cache-conteneurs, ainsi que son emplacement, sur deux ou trois cases du parking en zone bleue ou du parking dit « de 15 heures » feront l'objet d'un vote des copropriétaires lors des prochaines assemblées générales, qui auront également à se prononcer sur l'affectation du parking 15h et sur éventuelle location de ces places de parking en surface.

A l'intérieur : les travaux ont été suspendus de mi-décembre à mi-février, le temps de faire réaliser une expertise indépendante portant sur le rabotage des surfaces de roulement, travaux non prévus au départ mais qui sont apparus en cours de route comme nécessaires avant la pose de la résine. L'expert a rendu son rapport, les travaux ont repris et le rabotage est en cours au 2<sup>e</sup> sous-sol.

La fin définitive de tous les travaux et l'inauguration du garage rénové est prévue pour fin août 2018.

## Rue de Genève : un « espace rue » convivial ?



A g. de haut en bas : arrêts de tram Amandolier, Grange-Canal, Grangettes ; ci-dessus, de haut en bas : Grange-Falquet, Peillonex, Moïllesulaz.

*Ci-dessous : arrêt tram Graveson ;  
cherchez l'erreur ! On remarquera aussi les déchets  
quasi impossibles à enlever.*



Les buissons ont été pérennisés, les chabourys étant désormais remplacés par un grillage, tout cela, nous dit-on « pour notre sécurité », car elle vaut apparemment beaucoup plus que celle des habitants et des usagers des TPG de Chêne-Bougeries, de Chêne-Bourg, du centre-ville, de la rue de Carouge, de Carouge, de la Place Cornavin ! Merci à la DGT et aux TPG pour leur sollicitude, mais nous sommes tout aussi adultes que les habitants d'autres communes et capables d'être responsables de notre propre sécurité.

Selon les plans qui existent depuis au moins 10 ans, la rue de Genève sur son tronçon central situé entre la rue François-Jacquier et l'avenue Tronchet, est censée être un « espace rue » convivial, où la perméabilité piétonnière est assurée à de multiples endroits, un peu à l'image de la Place Cornavin : priorité aux transports publics et aux piétons. Les travaux de révision du Plan directeur communal citent une fois de plus cette « requalification » de la rue de Genève, sans qu'il ne soit précisé pour le moment quelle forme elle est censée prendre. Espérons que les mandataires en charge de cette révision, ainsi que les autorités de notre commune, seront sensibles aux souhaits des habitants et commerçants pour une meilleure perméabilité piétonne de cette rue.

Notre demande qu'il y ait un passage pour pétions à la sortie nord du centre commercial « Thônex Centre » a été communiquée à la DGT. Il serait d'autant plus possible à réaliser, de même que toute autre forme de perméabilité, si le carrefour à feux sur la rue de Genève devant le change Migros était correctement conçu pour respecter la hiérarchie du réseau routier et diriger le trafic de transit entre le centre-ville et Puplinge préférentiellement par la rue François-Jacquier et non par la rue de Genève et l'avenue Tronchet.

**Rue de Genève : bonnet d'âne à ceux qui ont conçu cet aménagement**



*Une « bande cyclable » qui commence devant l'opticien Magnard (photo du haut) et qui se termine au travers de la place Graveson (photo du bas).  
Longueur : environ 80m.*



Stand de l'ARA à Thônoël 2017 ; au centre, la visite du Maire.

## A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes et le budget peuvent être consultés sur le site Internet [www.apexserv.com/ARA](http://www.apexserv.com/ARA).

Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre : il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou de contacter un membre du comité.

\*\*\*\*\*

**Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations !**

## Agenda

### Mardi 24 avril 2018

18h00, restaurant scolaire de l'Ecole Jeandin : Assemblée générale ordinaire (v. o.d.j. ci-contre)

### Vendredi 29 juin 2018

Fête des écoles (promotions) : participation de l'ARA avec un stand (sous réserve d'un nombre de volontaires ; décision lors de l'Assemblée générale).

### Septembre 2018, date à définir

Concours de pétanque ; décision lors de l'Assemblée générale

### Septembre 2018, date à définir

Soirée ARA, conférence et discussion sur un thème à définir, décision lors de l'Assemblée générale

### Samedi 15 décembre 2018

Stand ARA à Thônoël

Un grand merci à nos sponsors et annonceurs grâce au soutien desquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres ; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et souhaitent nous aider à couvrir nos modestes frais peuvent faire un don à :

Association Résidence Apollo  
p.a. M. Ashwani Singh  
16 av. Adrien-Jeandin, 1226 Thônex  
CP 14-475740-2.

## Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'ARA, 24 avril 2018

1. Contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AGO du 26 avril 2017
3. Rapport d'activité
4. Présentation et approbation des comptes bouclés au 31.12.2017
5. Décharges et élections statutaires (candidats bienvenus)
6. Proposition de programme 2018
7. Proposition et approbation du budget 2018
8. Divers et propositions individuelles (fin de la partie statutaire)
9. La parole à notre invité d'honneur, Monsieur Philippe Decrey, Conseiller administratif, sur les Correspondants de nuit et d'autres sujets dont il a la responsabilité, suivie d'un débat public.

Poursuite des discussions autour du verre de l'amitié et des amuse-bouche offerts par l'ARA.

**L'assemblée est ouverte à tous, membres et non membres de l'ARA.**

